



Administration  
communale  
de Bech  
1, Enneschtgaass  
L-6230 Bech  
Tél. : 790168-20  
Fax. : 790674  
E-mail : [bech@pt.lu](mailto:bech@pt.lu)  
[www.bech.lu](http://www.bech.lu)

# Demande de permis de construire

Monsieur le Bourgmestre de  
la commune de Bech  
1, Enneschtgaass  
L-6230 BECH

Bech, le ...../...../.....

Je soussigné(e) .....

demeurant à (code postal - localité) .....

rue et numéro .....tél. :.....

demande la délivrance d'un permis de construire pour les travaux définis au dossier ci-joint et concernant:

- Construction nouvelle** .....
- Démolition** .....
- Transformation** .....
- Reconstruction**  partielle/  totale .....
- Installation d'un échafaudage pour**  façade /  toiture .....
- Confection d'une tranchée pour**  électricité /  canalisation .....
- Autre:** .....

à **entreprendre sur un terrain sis à** .....

**rue et numéro** .....

**Ce terrain figure au cadastre sous le numéro** ..... **section ... de** .....

Les travaux seront effectués par  moi-même /  l'entreprise:

.....

Signature du demandeur:

# Autorisation de construire

## **Pièces requises:**

Extrait du plan cadastral, échelle 1/2500 et un plan cadastral 1/500 ou 1/250 (délivrés par l'Administration du Cadastre et de la Topographie, Avenue Gaston Diderich, 54 à L-1420 Luxembourg, tél. : 44 90 11, extraits / plans originaux et récents à fournir);

Plan de situation, échelle 1/500 ou 1/250 (à mentionner sur le plan), avec indication des immeubles voisins;

Plan de construction, échelle 1/100 ou 1/50 (à mentionner sur le plan) comprenant :

- plans des niveaux
- coupes
- vues des différentes façades

Certificat de l'architecte inscrit auprès de l'Ordre des Architectes, si le coût de la construction dépasse 6197,34 € hors TVA, au n.i. 100, ou si des dispositions légales ou des règlements communaux prescrivent le recours obligatoire à un architecte ou un ingénieur de construction ;

Pour les projets de transformation ou d'agrandissement, des photos de la situation existante sont recommandées.

Les plans sont à présenter **en double exemplaire** et sous format DIN A (DIN A3 ; DIN A 4 ; .....), ainsi qu'en format digitalisé (PDF).

Un exemplaire sera retourné au demandeur.

Toutes les modifications et extensions de constructions existantes sont à indiquer en **couleur rouge** sur les plans.

Pour tous renseignements supplémentaires veuillez vous adresser au secrétariat communal de Bech, tél. : 790168-20.

Pour les constructions érigées aux abords d'une route d'Etat ou d'un chemin repris, **une permission de voirie** est également à solliciter auprès de l'Administration des Ponts et Chaussées, Service régional d'Echternach, 21, rue de Wasserbillig, L-6490 Echternach, tél. : 72 03 12, fax. : 72 74 16

P.S. : Pour des plans d'aménagements particuliers, un dossier conforme aux dispositions de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain est à présenter au collège des bourgmestre et échevins.